

DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°43/2010

OBJET : BUDGET 2010 : DECISION MODIFICATIVE N°2

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 18
Excusés	: 4
Pouvoir	: 2
Votants	: 20

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le mercredi huit septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le trente et un août 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jacques BARRERE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Maurice ELSTUB, Martine LIPUMA, Jeannot MANCINI, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Marie BELLONE qui a donné pouvoir à Jeannot MANCINI, Hélène GARDET qui a donné pouvoir à Claudine NAVARRO, Danièle MAINCENT, Laurence MARGAILLAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur Christian GORACCI, Adjoint délégué aux Finances, Rapporteur, expose au Conseil Municipal que dans le cadre du budget primitif 2010, des régularisations sont à faire : imputation à actualiser, plusieurs lignes budgétaires insuffisamment pourvues, etc. Par conséquent, afin de pouvoir engager certaines dépenses, il propose de procéder à des virements de crédits tels que présentés dans le tableau ci-après :

SECTION INVESTISSEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
remboursement taxe assainissem. BEZZONE (PC annulé)	1388	2286,74		
Acquisition terrain (frais actes Laperche)	2111-214	785,00		
Acquisition terrain	2111-215	4600,00		
Dépenses imprévues	020	- 7671,74		
Subv. Salle polyvalente (sono)			1325-262	-22258,86
Subv. Salle polyvalente (sono)			13251-262	22258,86
TOTAUX		0.00		0.00

SECTION FONCTIONNEMENT	DÉPENSES		RECETTES	
	Article et Opération	Sommes	Article et Opération	Sommes
Groupement de collectivités			7475	-8000,00
Autres groupements			74758	8000,00
Autres produits exceptionnels			778	-0.12
Produits exceptionnels divers			7788	0.12
TOTAUX		0.00		0.00

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint entendu et après en avoir délibéré :

ADOpte la décision modificative telle que présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le